

ASSOCIATIONS / ÉTAT : UN DIALOGUE OUVERT, DES ATTENTES NOMBREUSES

Ce 9 novembre, sur le site des Grands Voisins, le Premier Ministre, Édouard Philippe, ainsi que le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, et le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot se sont exprimés sur les enjeux de vie associative, en présence des représentants du Mouvement associatif, d'associations et de fédérations d'associations. Nous voulons y percevoir un premier pas vers le monde associatif et attendons qu'il soit un premier acte pour l'engagement enfin d'une grande politique de promotion et de développement de la vie associative.

À l'occasion de cette rencontre gouvernementale avec les acteurs associatifs, que Le Mouvement associatif a appelé de ses vœux, le Gouvernement a annoncé vouloir engager une politique de développement de la vie associative. Nous saluons l'ouverture d'un dialogue avec les associations et d'une dynamique interministérielle dans une ambition nouvelle au service de la vie associative.

Jean-Michel Blanquer a déclaré ce matin « Les acteurs associatifs créent de la confiance dans la société ». Mais, la confiance a été abîmée et il est urgent de la rétablir. Il est donc indispensable que les chantiers qui seront ouverts aboutissent dès le printemps 2018 à des propositions ambitieuses et concrètes pour donner corps à un partenariat et accompagner et soutenir les dynamiques associatives. C'est l'objectif que poursuivra le Mouvement associatif en s'impliquant dans cette démarche.

Parmi les annonces faites, certaines, d'ordre financier ou symbolique, apportent des éléments de réponse aux attentes exprimées par les associations.

Ainsi, le vote à l'unanimité à l'Assemblée nationale, dans le cadre du PLF 2018 et suite à une proposition du Mouvement associatif, de la réaffectation d'une partie de l'ex réserve parlementaire à hauteur de 25 millions d'euros vers le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) est une bonne nouvelle pour les associations, tout comme la confirmation du maintien du CITS. L'annonce d'une semaine de l'engagement est une reconnaissance de l'implication des millions de bénévoles. Mais cela reste insuffisant.

Après les décisions qui se sont succédées ces derniers mois affectant directement les activités des associations et leur capacité d'action – gel des contrats aidés, baisse des dotations aux collectivités, baisse des crédits d'intervention des ministères – il faut aller plus loin.

Nous maintenons et réitérons en particulier auprès du Gouvernement notre demande d'une année de transition quant à la transformation de la politique relative aux contrats aidés, afin de ne pas fragiliser voire mettre en péril des milliers d'associations dont les activités sont pourtant essentielles à la cohésion sociale et territoriale.

Il est encore temps de faire les choix nécessaires dans le projet de loi de finances en discussion.

Le processus qui s'ouvre aujourd'hui entre le Gouvernement et les associations a la vertu de nouer le dialogue, dans un contexte qui demeure particulièrement difficile.

Le Mouvement associatif s'y engage avec pour volonté affirmée de contribuer à la mise en place d'une véritable politique de soutien et de développement aux actions associatives au service de l'intérêt général.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 09 NOVEMBRE 2017

« La rencontre de ce jour est un premier pas pour nouer un dialogue essentiel et poser les bases d'un contrat politique renouvelé entre l'Etat et le monde associatif, reconnaissant l'engagement de 13 millions de bénévoles, 1,8 million de salariés et 1,3 million d'associations au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. »

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif

En savoir plus :
[Communiqué du Gouvernement sur les nouvelles actions pour la vie associative](#)

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations thématiques. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



et avec le soutien de France Nature Environnement

→ CONTACT

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
28 place Saint-Georges - 75009 Paris
01 40 36 80 10
fmesika@lemouvementassociatif.org